

**La Cheffe du Département
de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines (DCIRH)**

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Transmis par courriel

FSF
Madame Céline Misiego

SSP Vaud – Section Vaud-Etat
Madame Cora Antonioli

SUD
Madame Françoise Emmanuelle Nicolet

Lausanne, le 31 octobre 2024

Demande de rencontre au sujet de l'indexation des salaires

Mesdames,

Je fais suite à votre correspondance du 26 septembre 2024 adressée à la Présidente et à l'ensemble du Conseil d'Etat qui m'a été transmise comme objet de ma compétence.

J'ai bien pris note de votre demande de rencontrer rapidement le Conseil d'Etat dans le but de connaître son positionnement au sujet de l'indexation des salaires 2025.

Le Conseil d'Etat est conscient des attentes de la fonction publique et reste très attentif à l'évolution du pouvoir d'achat du personnel de l'Etat de Vaud, ainsi que des employés du parapublic.

Dans cette optique, il a d'ores et déjà annoncé, à l'occasion de son communiqué de presse du 1^{er} octobre 2024, que le projet de budget 2025 intégrait une estimation de 78 millions, basée sur la tendance antérieure de l'IPC 2024, pour l'indexation des salaires de l'administration cantonale et du secteur parapublic.

L'IPC du mois d'octobre, qui fait référence au sens de la Lpers, sera communiqué par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le courant de la première semaine de novembre 2024. Le Conseil d'Etat sera alors en mesure d'engager les discussions permettant de décider de l'indexation 2025.

En respect du dispositif légal, une délégation du Conseil d'Etat vous invitera à une rencontre si une consultation devait se porter sur une indexation partielle. Je reviendrai dès lors rapidement à vous pour vous tenir informées de la suite.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Cheffe de département



Nuria Gorrite
Conseillère d'Etat

Copie :

- Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines